

EDITO

Chères feuchyssoises, chers feuchyssois,

Dès la rentrée, l'ouverture d'une classe à l'école Henri Matisse, lieu de vie, d'apprentissage des savoirs et du bien vivre ensemble me réjouit, car l'école est à considérer comme une priorité absolue et doit faire l'objet d'une attention toute particulière. L'avenir de nos enfants en dépend.

*«Feuchy aime ses enfants
et cultive leur jeunesse»*

Le transfert de l'actuel site informatique, installé dans une classe de l'école primaire, devient alors une nécessité, entraînant d'autres déménagements.

En parcourant ce « Feuchyssois » vous découvrirez également la réalisation d'un bardage isolant extérieur sur des pignons de l'école Henri MATISSE, ce qui règlera à la fois l'esthétique mais aussi et surtout l'isolation thermique des bâtiments.

Vous prendrez également connaissance des principaux éléments qui composent le budget de l'exercice 2015, ainsi que les actions de fleurissement de notre village engagées dès le printemps, etc...

Notre objectif : faire en sorte qu'il fasse bon vivre à FEUCHY.

Il me reste à souhaiter aux enfants et à chacune et chacun d'entre vous de passer d'agréables vacances ensoleillées et reposantes.

Votre Maire
Roger POTEZ

SOMMAIRE

Vie municipale	p.2 à 8
Vie culturelle	p.9
Vie associative	p.10 à 12
Informations municipales	p.13 à 16



HORAIRES D'OUVERTURE MAIRIE

Lundi : 8h00-12h00 et 13h30-17h00
Mardi : 8h00-12h00 et 13h30-17h00
Mercredi : 8h00-12h00
Jeudi : 8h00-12h00 et 13h30-17h00
Vendredi : 8h00-12h00 et 13h30-16h30
Samedi : 8h00-12h00
(la mairie est fermée le samedi matin durant les vacances scolaires)

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Lundi : 15h00-18h00
Mardi : fermée
Mercredi : 14h30-18h00
Jeudi : 15h00-17h30
Vendredi : fermée
Samedi : 10h00-11h45 (fermée le samedi matin durant les vacances scolaires)
La bibliothèque sera fermée du 27 juillet au 15 août 2015 inclus.

PERMANENCES DU CCAS

Lundi : 9h00 - 11h30
Jeudi : 14h00-16h30
Et sur rendez-vous.
Pas de permanence du 20 juillet au 10 août 2015 inclus.

VIE MUNICIPALE

PARCOURS DU COEUR



Malgré une météo maussade, les fidèles au rendez-vous du parcours du coeur se sont retrouvés pour une marche organisée par la commune le dimanche 28 mars 2015. À l'arrivée, une petite collation attendait les participants.

CHASSE A L'OEUF



C'est en partie sous la pluie que la chasse à l'oeuf s'est déroulée le samedi 4 avril.

Les ramasseurs, petits et plus grands, s'en sont donnés à coeur joie lors de la collecte. La matinée était animée par un grand jeu.

Le gros lapin de Pâques s'est même invité pour aider au ramassage. Chaque enfant est reparti avec son petit panier rempli de bons chocolats.

CÉRÉMONIES DU 8 MAI

Le vendredi 8 mai, FEUCHY célébrait, comme dans toutes les communes, le 70^{ème} anniversaire de la capitulation de l'Allemagne nazie.

La cérémonie, à laquelle assistaient beaucoup de Feuchysoises et de Feuchysois, était coprésidée par Roger POTEZ, Maire, et Michel LEBLOND, Président des Anciens Combattants de FEUCHY.

Après la lecture de discours officiels, des enfants de l'école Henri MATISSE ont lu également des messages de paix suivis de l'envol de pigeons appartenant à Monsieur François DESPINOY.

A la fin de la commémoration un pot amical a été offert par la municipalité.



VIE MUNICIPALE

DUCASSE

Le village a revêtu ses habits de fête lors de la ducasse.

Le programme, mis en place par la commission des fêtes en collaboration avec des associations locales, a été riche et varié : grillades, tournois de pétanque et de javelots organisés par le Javelot Club de FEUCHY, repas dansant proposé par l'association « Ensemble pour l'école Henri Matisse ».

La fête foraine, avec ses manèges pour petits et grands, ses bruits, ses odeurs, a réveillé de doux souvenirs d'enfance.

Toutes nos félicitations aux associations participantes et à la commission des fêtes. Bravo à ces équipes motivées, courageuses et ambitieuses !



FÊTE DES MAMANS

Le vendredi 29 mai au soir, les habitants de la commune étaient invités à la salle des fêtes pour fêter ensemble les mamans.

Beaucoup de monde présent à cette sympathique manifestation, dont une belle brochette de jeunes enfants, a profité de ce moment de rencontre. A cette occasion les membres du Conseil Municipal

ont remis la traditionnelle plante aux mamans qui s'étaient inscrites.

Pour celles, souffrantes, qui n'ont pu se déplacer, le Maire, Roger POTEZ, quelques Adjointes et Conseillers Municipaux se sont déplacés à leur domicile, avec leur légendaire bonne humeur, pour la leur remettre en main propre.



VIE MUNICIPALE

FÊTE DES VOISINS



A l'initiative des familles DUFRESNE, VASSEUR et BRUNOIS, les habitants des rues des Prés, des Marguerites et des Bleuëts se sont réunis pour la fête des voisins.



Ce fut l'occasion pour chacun de se rencontrer et de faire connaissance autour d'un barbecue. Tous sont repartis ravis et désireux de réitérer l'opération l'an prochain.

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE PRÉPARE LE REPAS ET LE COLIS DES AÎNÉS

Traditionnellement le CCAS, outre son rôle de veille sociale, organise en association avec la commune, un repas pour les aînés feuchysois âgés de 60 ans et plus, et un colis de Noël pour ceux âgés de 70 ans et plus.

La préparation de ces événements mobilise beaucoup de compétences : choix du menu, le vin qui l'accompagne, le contenu du colis, le choix des décorations de tables et l'organisation générale. Lors de leur réunion en date du 3 juin dernier, les membres bénévoles, l'adjoint au maire chargé des fêtes et Monsieur Patrice SORNAT, notre cuisinier, y ont travaillé. Nul doute que les aînés attendent



ces rendez-vous qui leur font énormément plaisir.

COMMISSION DES FINANCES

La commission finances, réunie en début d'année, travaille sur le budget 2015 qui a été voté par le conseil municipal lors de la séance du 14 avril.

Cet exercice budgétaire est accompagné d'un contrôle permanent des dépenses de fonctionnement. Cette bonne gestion permet de dégager des recettes qui contribueront à financer des investissements futurs (entretien des voiries, des bâtiments, etc ...).

Les membres de cette commission sont composés de Monsieur Roger POTEZ, Maire, Madame Maryse WISSOCQ, Adjointe aux finances, Madame Danièle PICOT, Messieurs Jean-Luc PECQUEUR et Grégory DEVIS, Adjointes,



Monsieur Didier LANCEL, Conseiller Municipal, et Monsieur Jean BERGHE, expert-comptable.

VIE MUNICIPALE

RENTRÉE SCOLAIRE 2015/2016

OUVERTURE D'UNE CLASSE

Ce n'est pas 4, mais 5 classes, qui fonctionneront officiellement au sein de l'école Henri MATISSE.

L'ouverture de cette 5^{ème} classe, décidée par l'inspection académique, sera effective à la rentrée scolaire prochaine et permettra aux enseignants d'avoir, par classe, un effectif réduit, favorisant les conditions d'apprentissage.

Les travaux nécessaires seront probablement effectués par les services techniques de la commune. Ceux-ci impliqueront le déménagement du site informatique de l'ancienne classe vers le restaurant scolaire actuel, le réaménagement de la nouvelle classe.

RESTAURATION SCOLAIRE

En raison d'un nombre grandissant d'enfants fréquentant le restaurant scolaire municipal, une nouvelle organisation va être mise en place dès la rentrée scolaire 2015-2016.

En effet, le restaurant scolaire, créé en 1991 par Roger POTEZ, Maire et les membres de son conseil de l'époque, accueillait une dizaine d'inscriptions journalières.

Aujourd'hui, on en compte plus de 50. A cet effet,

et après concertation avec les membres de la commission «Enfance et Jeunesse», il a été décidé de transférer le restaurant scolaire du lieu habituel à la salle des fêtes Guislaine DANEL.

Les aménagements nécessaires seront effectués au cours des vacances.

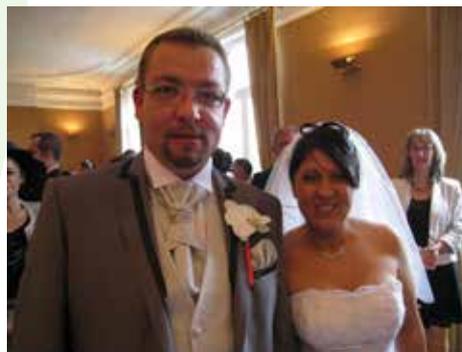
Une sage décision qui permettra aux enfants de déjeuner ensemble, en un seul service.

MARIAGES

Par ces samedis ensoleillés de mai, la commune a connu l'effervescence de trois mariages.



Romain et Mélanie



Guillaume et Mélina



Thierry et Nadine

En la salle du Conseil Municipal et des Mariages :

Samedi 16 mai, à 16h00 ont comparu Mélanie DEVIN et Romain BECU. Mélanie est mère au foyer et Romain, agriculteur.

Samedi 23 mai, à 16h30, ont comparu Mélina TAVERNESE et Guillaume ABRAHAM. Mélina est enquêtrice sociale et Guillaume, menuisier.

Samedi 30 mai, à 16h30, ont comparu Nadine

SORNAT et Thierry BÉTHENCOURT. Nadine est commerciale et Thierry, expert-comptable.

Tous ont prononcé leurs vœux de mariage devant Roger POTEZ, Maire, assisté de Maryse WISSOCQ, Adjointe.

Monsieur le Maire, ainsi que son Adjointe ont souhaité, au nom du Conseil Municipal, tous leurs vœux de bonheur aux jeunes mariés et ont félicité les parents.

VIE MUNICIPALE

TRAVAUX

ACHAT DE MATÉRIELS

Malgré les contraintes budgétaires, de nouveaux matériels ont été alloués aux services techniques.

Ces matériels municipaux étaient vétustes. Il était nécessaire de procéder au remplacement de 2 tondeuses à bac, 1 tondeuse «Mulching» et un souffleur pour un coût total s'élevant à 5 730 €.

Il en est de même pour le service entretien qui s'est

vu octroyer une autolaveuse destinée à l'école maternelle Henri MATISSE.

Pour une meilleure hygiène, Il était indispensable de moderniser la manière de laver les sols, notamment le hall de l'école servant entre autre de salle de motricité. Le coût de ce nouveau matériel se chiffre à 2 196,00 €.

ECOLE HENRI MATISSE

Bardage des pignons

Suite à l'appel d'offres du 18 Juin dernier, relatif aux travaux de bardage des trois pignons de l'Ecole Henri MATISSE, les dossiers ont été examinés avec rigueur et objectivité par la Commission d'Appel d'Offres.

L'entreprise désignée est la société LUC DANIEL de LEFOREST. Le coût initial est de 43 740 € TTC.

Pour ce faire cette opération a fait l'objet de demandes de subventions sollicitées auprès de l'Etat, du Conseil Départemental et du fond de concours de la CUA.

Ces travaux d'isolation sont nécessaires et permettront d'économiser de l'énergie.



FLEURISSEMENT

LE POUVOIR DES FLEURS

L'impact végétal est primordial sur l'environnement de notre commune. Les massifs sont fleuris et entretenus par nos services techniques dirigés par Pascal GOUESNAULT.

Pour améliorer le fleurissement, l'effort se porte particulièrement sur les massifs et les jardinières, la tonte et la propreté du village.

La plantation de rosiers aux pieds des arbres de la rue des acacias, parachève l'embellissement du centre du village.

VIE MUNICIPALE

C'est un élément moteur qui permet à la municipalité d'exprimer sa volonté d'embellissement de notre village et de mise en valeur notre patrimoine local.

Cette année, le coût de cette opération s'élève à 3 800€ TTC pour les 225 rosiers et de 3 875€ TTC pour les plantes.

GESTION RAISONNÉE DES ESPACES VERTS

Le développement durable a pour principe d'associer le bien être des humains au présent tout en préservant la planète pour les générations futures.

Le changement de gestion des espaces verts d'une collectivité contribue donc à préserver la qualité de vie des générations futures tout assurant le bien-être des riverains dans le présent.

Plusieurs enjeux essentiels sont à prendre en considération quand on passe d'une surface engazonnée tondue régulièrement en surface prairiale fauchée 1 à 2 fois par an :

- ENJEUX ECOLOGIQUES :

La tonte régulière favorise un milieu mono spécifique alors que si l'on se limite à des opérations de fauches, il y aura automatiquement l'apparition d'une bio diversité de la flore mais aussi de la faune qui sera profitable à la vie du marais et ne pourra qu'améliorer l'écosystème.

- ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX :

- La prairie contribuera à créer une diversité des paysages, tout en respectant les usages du lieu par les pêcheurs.*
- Rationaliser la gestion des espaces verts en y affectant les ressources nécessaires (réaménager les temps d'intervention afin d'améliorer la qualité d'entretien d'autres espaces).*
- Réduction des consommations des énergies faucilles (réduction des consommations de carburants).*

- ENJEUX ÉCONOMIQUES :

Depuis plusieurs années les ressources économiques des collectivités ne cessent de baisser, l'application d'une gestion raisonnée des espaces verts permet de réduire certains coûts de fonctionnement tout en préservant la nature :



MARAIS COMMUNAL



- Redéploiement des ressources humaines sur le territoire en déterminant les enjeux de chaque espace.*
- Réduction des consommations de carburants.*
- Réduction de l'usure prématurée de certaines machines....*

VIE MUNICIPALE

CONSEILS AUX SENIORS : POUR VOTRE SÉCURITÉ

Les seniors sont trop souvent les victimes de la lâcheté et de la ruse de certains agresseurs.

Des règles simples de vie en société permettent de se prémunir contre les actes malveillants.

Les collectivités locales, les partenaires associatifs mais aussi les policiers et les gendarmes sont vos interlocuteurs privilégiés.

N'hésitez pas à leur faire part des situations qui vous semblent inhabituelles. Ils sont là pour vous écouter, vous conseiller et vous aider. L'isolement est un facteur d'insécurité. Si vous en avez la possibilité,

vous pouvez adhérer à la vie locale et associative de la commune et ainsi rencontrer d'autres personnes susceptibles de vous assister dans vos démarches quotidiennes.

NUMÉROS UTILES :

Numéro d'urgence : 112

Police / Gendarmerie : 17

Pompiers : 18

SAMU : 15

VIE CULTURELLE

SAISON MUSICALE DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

SOIRÉE CABARET

C'est avec plaisir que nous nous sommes retrouvés un samedi soir de février à la salle des fêtes de notre village pour la Soirée Cabaret.

Plus de 150 participants confirment le succès de cette formule de concert.

Les différents professeurs de notre école avaient carte blanche pour l'élaboration d'un programme qui se révéla très complet.

Nous avons pu écouter les musiciens, jeunes et moins jeunes dans différents ateliers. Ce fut une façon de faire découvrir les différents instruments aux plus jeunes ainsi que de faire connaître les professeurs.

Marie-France POTIER a rejoint notre équipe juste avant cette représentation, elle enseigne la flûte traversière.

Plusieurs enfants, soit en chorale, soit à l'instrument, se présentaient en public pour la première fois.

Nous avons pu observer l'attention d'un groupe de petits, accrochés à l'estrade de la scène qui



se demandaient s'ils réussiraient à apprendre le trombone... C'est vrai qu'ils ont fière allure ces instruments colorés.

Le repas simple et copieux orchestré sous la vigilance de Grégory Devis, adjoint aux fêtes, fut également une réussite.

CONTES MUSICAUX ET CLARINETTES

Vendredi 12 juin 2015, a eu lieu à FEUCHY, un événement musical peu commun.

La municipalité a souhaité offrir aux jeunes feuchyssois la possibilité de découvrir la musique, et de pratiquer une activité collective en créant une

chorale au sein de l'école.

Depuis la rentrée de septembre 2014, les élèves de toutes les classes de l'école Henri MATISSE de Feuchy, préparent avec leurs intervenants musicaux, José HANQUIER et Christophe LALOUX

VIE CULTURELLE

un spectacle : « **CONTES MUSICAUX** ». La journée musicale a commencé à 9h00, le sextuor **BORÉE** a interprété un conte : *Le vilain petit canard* d'ANDERSEN, sur une musique de Francis COITEUX et à 18h30 un grand concert, avec tous les parents des enfants des écoles maternelle et primaire, a eu lieu à la salle des fêtes Guislaine DANIEL de FEUCHY. En entrée, le sextuor de clarinettes Borée, formé de clarinettes professionnels, a proposé : Op.art, musique de scène pour une pièce de théâtre imaginaire.

Ensuite, nous avons pu entendre les tout petits de l'école maternelle avec un jeu de cloches, puis, les enfants de 6/7 ans nous ont interprété « la goutte au nez », un autre conte.

Pour terminer, les enfants des cours CE1 à CM2 ont travaillé sur une adaptation du conte musical « Clarisse au pays de swing ». Les textes sont inspirés des Fables de La Fontaine, chantés sur des musiques jazz.



Le Sextuor **BORÉE** les a accompagnés durant ce conte musical ainsi qu'Eléna Hanquier, qui a interprété « La Ballade de l'agneau » en chantant en soliste.

Un grand bravo à Marc Devaux, qui a mis beaucoup de vie dans son interprétation du rôle de conteur, avec la participation des différents musiciens, qui se sont prêtés au jeu pour cette soirée exceptionnelle.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Dans le cadre de la saison culturelle intercommunale 2015-2016 soutenue par le Conseil Départemental du Pas-de-Calais, les médiathèques de SAINT LAURENT BLANGY, ANZIN SAINT AUBIN, FEUCHY et DAINVILLE s'associent pour vous proposer des animations et expositions sur le thème des « Quatre Eléments ».

Des actions mises en place dans ce programme vont émailler ces deux prochaines années.

Le coup d'envoi est donné avec un concours photos ouvert à tous sur le thème des « Quatre Eléments ».

Air, Terre, Eau, Feu : A vos appareils !

Deux catégories :

« Moins de 16 ans » et « Plus de 16 ans ».

12 finalistes récompensés par des lots !

Date limite d'envoi de votre photo : 23 septembre 2015 dans l'une des 4 médiathèques.

Pour plus de renseignements vous pouvez contacter la bibliothèque municipale de FEUCHY au 03.21.21.45.08 aux jours et heures d'ouverture suivants :

Lundi : de 15h00 à 18h00

Mercredi : de 14h30 à 18h00

Jeudi : de 15h00 à 17h30.



VIE ASSOCIATIVE

ENSEMBLE POUR L'ÉCOLE HENRI MATISSE

L'association a organisé le mercredi 1er avril un après-midi «activités manuelles» sur le thème de Pâques pour les élèves de grande section de maternelle et de CP.

Chacun est reparti avec une poule et un panier garni de chocolats.

Les enfants ont aussi pu partager un goûter préparé par nos soins. A l'occasion de la ducasse, l'association a été présente d'abord avec la traditionnelle vente de tartes.

Confectionnées en commun le samedi dès l'aube dans la cuisine de la salle des fêtes, les tartes ont été livrées à domicile l'après-midi.

Le dimanche, nous avons accueilli 150 personnes pour le repas de ducasse.

Nous remercions la municipalité pour son soutien et son implication, ainsi que M. Collela qui a assuré l'animation pendant le repas.

Nous avons à cette occasion organisé une tombola au profit de l'association « La boccia le moteur d'une vie ». Cela nous a permis de faire un don de 200 euros à cette association afin de l'aider à démarrer et de la faire mieux connaître des Feuchyssois.

Pour finir l'année scolaire, nous avons emmené les élèves de petite et moyenne section visiter la



cueillette de BEURAINS, et nous avons procédé à une distribution de glaces le jeudi 25 juin à la sortie de l'école.

Rendez-vous en septembre pour de nouvelles actions, n'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez nous rejoindre !

Les membres du bureau actuel : Frédéric RICHARD (président), Laetitia LEROY (vice-présidente), Caroline BOUR (trésorière), Marie-Hélène BRUNEAU (trésorière-adjointe), Marie-Elisabeth BRICARD (secrétaire), Laurence LEMAIRE, Anne-Sophie LEGRAND, Pascal GRUT, Ludivine GIORGIANNI, Claude PLUCIENNIK, Catherine COLLELA.

AMICALE DES FRANCS PÊCHEURS

L'association des Fracs Pêcheurs de FEUCHY a organisé le concours des sociétaires.

Résultats :

- 1er : DOMAIN Franck : 2840 points.
- 2ème : HELARD Dominique : 2640 points.
- 3ème : LEROY Jean-Luc : 1370 points.

16 kg 350 de poissons ont été pris ce jour par 35 pêcheurs.

Toutes les prises ont été remises dans leur milieu naturel.

Tous les pêcheurs sont repartis avec un beau lot, 850€ de prix ont été distribués pour remercier les participants.



VIE ASSOCIATIVE

UNION FÉMININE - JOURNÉE PÊCHE



Après une longue période maussade, le soleil était au rendez-vous pour notre sixième sortie pêche à WANCOURT.

Cette année la coupe détenue par Marie est revenue à Sandrine GUILBERT pour avoir sorti la première truite.

Après notre habituel repas, le partage des truites s'est effectué.

La journée s'est déroulée dans une bonne ambiance. Le rendez-vous est déjà pris pour l'année 2016.

RENCONTRES ET AMITIÉ

Le mardi 10 mars a eu lieu l'après-midi crêpes du club. Les adhérents les ont dégustées accompagnées d'un bon cidre, ce fut un après-midi très sympathique.

Le mardi 7 avril, un voyage en bus jusque BAPAUME était organisé pour assister au spectacle «Ça c'est PARIS» à la salle des fêtes de BAPAUME, opérette de «Music Hall» sur l'après-guerre, en chansons. Cette sortie a fait revivre toute une époque à nos membres.

Le 2 juin, les adhérents se sont retrouvés pour la journée pêche à WANCOURT. Les participants ont eu l'occasion de déguster un repas préparé par le bureau dans une très bonne ambiance. Cette journée a été très appréciée de tous malgré une pêche peu fructueuse.

Le premier semestre s'est clôturé avec un pique-nique le mardi 7 juillet, en soirée.



VIE ASSOCIATIVE

JAVELOT CLUB

L'Amicale de javelot, présidée par Jean-Marc HOCQUET, a organisé son traditionnel concours de tir sur cible qui s'est déroulé les 5, 6 et 7 mars 2015.

75 joueurs d'ARRAS et environs ont participé à cette manifestation dans la salle André VÉZILIER. Les concurrents étaient venus de différents clubs de la région arrageoise, comme l'ASPTT ARRAS, MARÇEUIL, SAINT-NICOLAS et les Cheminots d'ARRAS.

L'épreuve a été marquée par la convivialité régnant tout au long de l'événement sportif. Tout le monde a été récompensé par des coupes ou des lots.



RÉSULTATS :

Honneur : 1. Jean-Pierre CAPPE (ASPTT ARRAS),
2. Marcel ROUSSEL (MARÇEUIL).

1^{ère} division : 1. Claude CREPIN (Cheminots
ARRAS), 2. Alain CARPENTIER (MARÇEUIL).

2^{ème} division : 1. Rudy VEZILIER (Cheminots

ARRAS), 2. Jacques JADIN (Cheminots ARRAS).

3^{ème} division : 1. Pierre HUMBERT (SAINT-
NICOLAS), 2. Olivier MEUNIER (SAINT-NICOLAS).

4^{ème} division : 1. Raymond CARON (DAINVILLE), 2.
Jean-Pierre DUPONT (DAINVILLE).

ANCIENS COMBATTANTS

A l'invitation de Monsieur le Maire Roger POTEZ, du Conseil Municipal de FEUCHY et de la section des Anciens Combattants, la population s'est réunie au monument aux morts ce 8 Mai, jour du 70^{ème} anniversaire de la fin de la guerre de 1939-1945.

Après l'ouverture de la cérémonie par l'école de

musique de FEUCHY sous la direction de José HANQUIER, Michel LEBLOND, Président des Anciens Combattants, procéda à la lecture des morts tombés pour la France, ainsi que le message des déportés.

La lecture du message de l'union fédérale fut faite par des élèves de CM2 de Madame BRICARD.

Monsieur le Maire termina les allocutions en lisant le message adressé par le Ministre des Anciens Combattants.

Le dépôt de gerbes, la minute de silence, les hymnes nationaux anglais et français clôturèrent cette manifestation.

Monsieur Roger POTEZ, au nom du Conseil Municipal et de la section des Anciens Combattants, invita la population à se réunir pour le traditionnel vin d'honneur.



INFORMATIONS MUNICIPALES

CANICULE, FORTES CHALEURS

ADOPTER LES BONS RÉFLEXES

Vous n'êtes pas sans savoir que chaque été peut être marqué par des températures excessives pouvant fragiliser certaines populations dites « à risque », notamment les personnes âgées, voire handicapées, isolées (même temporairement), les nourrissons

Afin de prévenir d'éventuels dommages que pourrait provoquer un nouvel été caniculaire, le Centre Communal d'Action Sociale de FEUCHY a souhaité, dans le cadre du plan de gestion de la canicule départemental, mettre en œuvre un dispositif de prévention en faveur des personnes fragiles face à un tel phénomène.

Par ailleurs et si vous faites partie d'une des catégories de populations citées précédemment, le restaurant scolaire communal peut vous accueillir tout au long de la journée du 01/07 au 30/09/2015.

En effet, il s'agit d'un local adapté et frais, se trouvant à proximité de la mairie et qui est équipé de brumisateurs et d'eau minérale en vue de pallier aux éventuels méfaits de la chaleur dont vous pourriez être victime.

Si vous désirez obtenir des renseignements complémentaires, vous pouvez vous rapprocher des services de la mairie et prendre contact avec Madame POTEZ Annick, responsable du CCAS ou Madame BERTINCHAMP Christelle, secrétaire de mairie au : 03.21.21.45.00.

CANICULE, FORTES CHALEURS
ADOPTER LES BONS RÉFLEXES

Mouiller son corps et se ventiler

Manger en quantité suffisante

Maintenir sa maison au frais : fermer les volets le jour

Ne pas boire d'alcool

Donner et prendre des nouvelles de ses proches

Éviter les efforts physiques

BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU

En période de canicule, il y a des risques pour ma santé, quels sont les signaux d'alerte?



Crampes



Fatigue inhabituelle



Maux de tête



Fièvre > 38°C



Vertiges / Nausées



Propos incohérents

EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

Pour plus d'informations : **0 800 06 66 66** (appel gratuit depuis un poste fixe)
www.sante.gouv.fr/canicule • www.meteo.fr



INFORMATIONS MUNICIPALES

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 MARS 2015.

- Revalorisation du montant du bon cadeau offert par la collectivité à l'occasion d'une naissance :

Le montant du bon cadeau offert aux feuchysois par la collectivité à l'occasion d'une naissance a été revalorisé à 20€ maximum.

- Désignation des jurés devant siéger au sein de la cour d'assises du PAS-DE-CALAIS pour l'année 2016 :

Le Conseil Municipal a tiré au sort les personnes désignées ci-après :

- M. DETOEUF Julien Marcel André.
- Mme DELEVAL Marie-Elisabeth, épouse BRICARD.
- Mme GUEREZ Marie-Bernadette, épouse BRASSART.

- Dénomination de la rue du futur lotissement sis au Hameau de la Chapelle à FEUCHY :

Le Conseil Municipal, à la majorité des conseillers municipaux présents ou représentés, a décidé de dénommer « rue des violettes », la rue du lotissement sise au Hameau de la chapelle.

- Détermination de la participation financière des familles concernant le séjour "jeunes" été :

Il a été décidé que le séjour organisé à destination des jeunes âgés de 12 à 17 ans aurait lieu, cette année, à LLORET DE MAR en Espagne. Le montant total réel du séjour par jeune s'élève à 995.00 €.

- Détermination de la participation financière des familles comme ci-après :

Revenus imposables 2013

	PARTICIPATION DES PARENTS
*Bénéficiaires de l'Aide aux Temps Libres de la CAF du PAS-DE-CALAIS (ATL) - Revenus imposables inférieurs à 21 201 €	98.00€
*Inférieur à 21201€	267.00 €
*Compris entre 21 202 € et 24 206€	304.00 €
*Compris entre 24 207 € et 27 212€	342.00 €
*Compris entre 27 213 € et 30 217€	382.00 €
*Supérieur à 30 218€	419.00 €
*Extérieurs quel que soit le revenu	697.00€

* Tickets colonies intégralement reversés à la Commune.

- Accueil de Loisirs sans hébergement : Avenant n°1 aux modalités de fonctionnement et aux tarifs arrêtés au 1er avril 2015 :

Le Conseil Municipal décide d'appliquer par jour férié, à compter du 1er avril 2015, une réduction équivalente à 1/5ème du prix sollicité aux familles par semaine fréquentée, arrondie à l'euro inférieur ou supérieur.

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2015.

- Etude et vote du Compte de Gestion et administratif de l'exercice 2014 de Monsieur le Comptable du Trésor et de monsieur le Maire :

Madame Maryse WISSOCQ, Maire-Adjointe en charge des finances et des budgets, commente section par section, le compte de gestion de l'exercice 2014 de Monsieur le Comptable du Trésor, comme ci-après :

Section de fonctionnement

Recettes prévues (Budget primitif 2014)	1 430 711.15 €
Recettes perçues (année 2014)	1 276 926.75 €
Dépenses prévues (Budget primitif 2014)	1 430 711.15 €
Dépenses réalisées (année 2014)	1 118 020.47 €
Excédent de fonctionnement reporté 2013	271 675.37 €
Soit un excédent de fonctionnement 2014	430 581.65 €

Section d'investissement

Recettes prévues (Budget primitif 2014)	206 310.74 €
Recettes perçues (année 2014)	35 214.67 €
Dépenses prévues (Budget primitif 2014)	206 310.74 €
Dépenses réalisées (année 2014)	81 633.67 €
Excédent d'investissement reporté 2013	53 686.83 €
Soit un excédent d'investissement 2014	7 267.83 €

Madame Maryse WISSOCQ précise qu'il faut déduire de cette somme les restes à réaliser en dépenses d'investissement qui s'élèvent à la somme de 55 000€. Elle rappelle à l'assemblée qu'il s'agit des dépenses d'investissement engagées mais non mandatées au 31 décembre 2014. Soit un résultat de clôture 2014 excédentaire de 437 849.48 € pour les deux sections.

Restes à réaliser en dépenses d'investissement	55 000.00 €
Besoin d'autofinancement en section d'investissement article 1068	47 732.17 €

INFORMATIONS MUNICIPALES

Le Conseil Municipal approuve le compte de gestion de Monsieur le comptable du Trésor et le compte administratif de l'exercice 2014 de Monsieur le Maire.

- Affectation des résultats budgétaires 2014 :

Le Conseil Municipal décide d'affecter pour l'année 2015, les résultats de clôture de l'exercice budgétaire 2014, comme ci-après :

- Compte 001 : Excédent d'investissement reporté :
7 267.83 €.

- Compte 002 : Excédent de fonctionnement reporté :
382 849.48 €.

- Etude et vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2015 :

Le Conseil Municipal décide de retenir et voter les taux proposés par Monsieur le Maire pour l'année 2015, comme ci-après :

TAUX DES TAXES	2015	2014
Taxe d'habitation	11,94%	11,51%
Taxe sur le foncier bâti	17,76%	17,13%
Taxe sur le foncier non bâti	38,85%	37,46%

- Etude et vote du Budget Primitif de l'exercice 2015:

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de se prononcer sur le Budget Primitif 2015, suivant et précise que celui-ci est équilibré en dépenses et en recettes, tant en section de fonctionnement que d'investissement.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES :

Chapitre 011	Charges à caractère général	413 500.00€
Chapitre 012	Charges de personnel et frais assimilés	765 300.00€
Chapitre 014	Atténuation de produits	800.00€
Chapitre 022	Dépenses imprévues	113 633.53€
Chapitre 023 (OS)	Virement à la section d'investissement	130 000.00€
Chapitre 042 (OS)	Opération d'ordre de transfert entre sections	1 555.95€
Chapitre 65	Autres charges de gestion courante	100 000.00€
Chapitre 67	Charges exceptionnelles	3 300.00€
TOTAL	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 528 089.48€

RECETTES :

Chapitre 002	Résultat de fonctionnement reporté	382 849.48 €
Chapitre 013	Atténuation de charges	70 000.00 €
Chapitre 70	Produits des services, du domaine et ventes directes	56 000.00 €
Chapitre 73	Impôts et taxes	853 340.00 €
Chapitre 74	Dotations, subventions et participations	159 300.00 €
Chapitre 75	Autres produits de gestion courante	5 000.00 €
Chapitre 77	Produits exceptionnels	1 600.00 €
TOTAL	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 528 089.48 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES :

Chapitre 20	Immobilisations incorporelles	12 600.00€
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	187 550.00€
Chapitre 020	Dépenses imprévues	17 735.67€
	RESTES A REALISER 2014	55 000.00 €
TOTAL	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	272 885.67 €

RECETTES :

Chapitre 001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	7 267.83 €
Chapitre 021 (OS)	Virement de la section de fonctionnement	130 000.00 €
Chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	20 987.72 €
Chapitre 13	Subventions d'investissement	65 342.00 €
Chapitre 040 (OS)	Opération d'ordre de transfert entre sections	1 555.95 €
Chapitre 1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	47 732.17 €
TOTAL	RECETTES D'INVESTISSEMENT	272 885.67€

- Demande de subvention dans le cadre du Fonds de Concours aux communes rurales auprès de Monsieur le Président de la Communauté Urbaine d'ARRAS, concernant l'installation d'un nouveau système de régulation du chauffage et de l'air, visant à l'amélioration thermique et à l'économie d'énergie dans divers bâtiments communaux.

Le Conseil Municipal décide d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès de Monsieur le Président de la Communauté Urbaine d'ARRAS.

INFORMATIONS MUNICIPALES



POUR LA PROPRETÉ DANS NOTRE VILLAGE

Dans le cadre de la "propreté dans notre village", nous demandons à nos concitoyens de ne plus jeter les mégots de cigarettes dans les rues. Un mégot de cigarette est un déchet très toxique qui met plusieurs années à se dégrader.

Tout comme les déjections canines, le premier magistrat est régulièrement sollicité par des habitants excédés par le manque de civisme de certains propriétaires de chiens. Il est en effet très désagréable de devoir slalomer entre leurs crottes, d'autant plus qu'il peut y avoir de nombreuses chutes et glissades ainsi que des problèmes de transmissions de maladies que ces déjections peuvent entraîner.

Pour l'intérêt de tous il est nécessaire de ramasser les détritiques que vous occasionnez. D'avance nous vous en remercions.

Bibliothèque

Jusqu'en septembre
EXPOSITION
PHOTOS
bibliothèque municipale
03.21.21.45.08

Photographies

À partir du 27 juin 2015

Stéphane PICOT

EXPOSITION

ENQUÊTES PUBLIQUES

Deux enquêtes publiques sont en cours en mairie :

- Demande d'autorisation d'exploiter une unité de prétraitement mécano-biologique sur le territoire de la commune de SAINT LAURENT BLANGY. Le dossier est consultable en mairie de SAINT LAURENT BLANGY aux jours et heures suivants :

Samedi 18 juillet 2015 de 9h00 à 12h00

Jeudi 23 juillet de 14h00 à 17h00

Vendredi 31 juillet de 14h00 à 17h00.

- Demande d'autorisation de créer une ligne d'abattage, de découpe et de transformation de porcelets sur le territoire de FEUCHY. Le dossier est consultable en mairie de FEUCHY aux jours et heures suivants :

Samedi 18 juillet 2015 de 9h00 à 12h00

Vendredi 24 juillet de 14h00 à 17h00

Jeudi 30 juillet de 15h00 à 18h00.

BLOC NOTES 2015

MARDI 1ER SEPTEMBRE

Rentrée scolaire

SAMEDI 19 SEPTEMBRE

Repas organisé par le Javelot Club.

DIMANCHE 11 OCTOBRE

Repas des aînés organisé par la commune, 12h00, salle des fêtes Guislaine DANEL.

SAMEDI 17 OCTOBRE

Repas organisé par l'association des Francs Pêcheurs de FEUCHY, salle des fêtes Guislaine DANEL.